

plein temps est réduit dispenser des cours spécialisés, techniques ou d'intérêt général à un nombre d'élèves à temps partiel cinq fois plus important.

Formation des enseignants

Lorsqu'une année de pédagogie après la fin des études secondaires constituait l'exigence de base du brevet d'enseignement primaire, les écoles normales provinciales assuraient cette formation dans la plupart des provinces. Par ailleurs, la formation des enseignants du niveau secondaire incombe depuis toujours aux universités, et, dans certaines provinces, c'est également le cas depuis longtemps pour les enseignants du niveau primaire. Depuis quelques années, comme les provinces ont relevé le niveau de leurs exigences minimales d'accès à la profession (il faut maintenant être titulaire d'un grade universitaire et avoir reçu une formation en pédagogie), les universités ont assumé la responsabilité de tous les programmes de formation des enseignants.

Les cours de pédagogie, d'une durée de quatre ou cinq ans, conjuguent les études générales et professionnelles. Certaines universités décernent des diplômes conjoints (par exemple, B.A. et B.Éd.); ailleurs, les programmes conduisent au baccalauréat en éducation seulement. Il est également possible de faire une année d'études professionnelles à la suite d'un programme de baccalauréat dans une autre discipline.

Bien que la formation des enseignants soit confiée aux universités, seuls les ministères provinciaux de l'Éducation peuvent décerner les certificats qui, en fait, constituent des permis d'enseigner dans le système scolaire public. Ces certificats sont accordés sur la foi d'une copie attestée du dossier universitaire détaillé.

Enseignement des métiers

Au début du XX^e siècle, par suite de l'industrialisation rapide du Canada, l'acquisition de compétences techniques et spécialisées a pris une importance accrue. Comme les écoles et les universités n'offraient que rarement un enseignement dans ces domaines, il a fallu trouver des moyens de répondre à ce besoin croissant. C'est alors qu'on a vu apparaître une série d'initiatives fédérales-provinciales comme le programme de formation agricole, créé en 1913. Au cours des années 50, la pénurie de main-d'œuvre technique a poussé le gouvernement fédéral à accorder davantage d'aide aux provinces au titre de la formation professionnelle. Dès 1960, environ 30 établissements avaient ouvert leurs